



Invitation presse

Grenoble, le 4 décembre 2013

Signature de trois conventions « Emplois d'avenir » entre l'Etat et la commune de Pont-De-Claix

(Hôtel de ville - Place du 8 mai 1945)

Ce jeudi 5 décembre à 11 heures aura lieu la signature de trois conventions « Emplois d'avenir » entre l'Etat représenté par Monsieur Richard Samuel, Préfet de l'Isère et Monsieur Christophe Ferrari, Maire de la commune de Pont-De-Claix.

Ces conventions correspondent à des postes d'agent social de petite enfance, d'agent polyvalent de restauration et d'agent d'entretien des espaces verts.

À ce jour, 95 jeunes de la Mission Locale Sud Isère ont signé un Emploi d'Avenir dont 7 avec la mairie de Pont-De-Claix.

Le déroulé :

- Allocutions
- Signature des conventions des Emplois d'Avenir entre l'Etat et la Maire de la commune Le Pont-De-Claix

Contacts presse :

Préfecture de l'Isère : 04 76 60 48 07 / 06 83 84 94 23